

sommaire

03 > ÉDITO

04 > LE DOSSIER DU MOIS

La piscine: Plongez dans le grand bain

08 > RETOUR EN IMAGES

10 > VIE NOCÉENNE

10_Vœux aux associations et bénévoles

11_JO des enfants

12 Les Renouillères en QPV

13_La fibre / Apéro du Maire

14_Les nuits de la lecture

15_Questions des seniors au Maire / Les espèces nocéennes

16_Le retour de la Belle de Neuilly-Plaisance

17_Art Nocéen / Carnaval des enfants

18_Soirée Dancing Friends & Family

19_Élections européennes

20_Restauration scolaire

21_Romancière nocéenne

22 > SPORT

22_NPS handball

23_Projet City stade

24 > CULTURE

24_Agenda culturel

25_Festival Hors Limites / Le livre du mois

26 > COMMERCES

26_Des artisans de talent / La table de Melya

27_Boulangerie La Maison du Pain / Sondage

28 > TRAVAUX

29 > COURRIERS DES NOCÉENS

30 > JEUX & ÉTAT CIVIL

31 > TRIBUNES POLITIQUES

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ NOCÉENNE



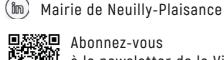
www.mairie-neuillyplaisance.com



(f) Neuilly-Plaisance Ville



o ville_neuillyplaisance



X■ Abonnez-vous à la newsletter de la Ville en scannant ce QR code



Vous ne recevez pas Les Échos dans votre boîte aux lettres ? Vous souhaitez nous poser une question ? Contactez-nous par mail: cabinetdumaire@mairie-neuillyplaisance.com

Les Échos, le mensuel des Nocéens · Hôtel de Ville, 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance, 01 43 00 96 16 · Directeur de la publication Christian Demuynck · Collaboration N. Abajo, P. Aubry, F. Auray, C. Blondin, R. Bourlat, A. Delacroix, A. Godet, B. Ledain-Pichot, C. Rienzo · Crédits Mairie de Neuilly-Plaisance, La Kabuki, 123rf, Unsplash, Freepik, @DR Maquette Direction de la communication Impression · Perigraphic, imprimé sur papier PEFC à 10 700 exemplaires.



édito



L'iris refleurira

L'un des projets majeurs qui sera lancé cette année est la rénovation de la piscine municipale, projet très attendu de tous les Nocéens.

Notre piscine fait partie du programme « 1000 piscines » lancé par le Président Pompidou en 1969. Dans le cadre de ce plan, différents modèles de piscines standardisés et livrés clés en main étaient proposés aux communes. Charles Cathala, qui était alors Maire, opta pour le modèle Iris. Inaugurée en 1978, notre piscine est en bon état général, fruit d'un entretien rigoureux, mais elle avait grand besoin de travaux de modernisation.

La renaissance de la piscine.

J'ai souhaité que l'on aille au-delà d'une simple remise à niveau de cet équipement. C'est pourquoi, la piscine sera également étendue. La structure du bâtiment, qui est saine, sera conservée et sera agrandie avec un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Des jeux d'eau seront également créés à l'emplacement de l'ancienne pataugeoire extérieure, aujourd'hui comblée. Bien évidemment, la pelouse arborée, si agréable en été, sera conservée. Les vestiaires qui ne correspondent plus aux standards de notre époque seront entièrement réaménagés deviendront individuels.

Comme vous le constaterez dans le dossier du mois, plus qu'une rénovation, c'est une renaissance pour cet équipement que des générations de Nocéens ont fréquenté et où, pour beaucoup, ils ont appris à nager. Il n'est donc pas excessif de dire que l'Iris refleurira et même embellira!

Pour l'agrément de tous, étant donné les chaleurs estivales que nous devons à présent supporter, j'ai souhaité que les travaux d'un montant de 6,3 millions d'euros (dont 3,8 millions supportés par la Ville sur fonds propres) ne débutent qu'en septembre 2024. Il est toujours hasardeux de faire des prévisions en matière de travaux mais ceuxci devraient, je l'espère, s'achever début 2026.

Un plan vélo pour Neuilly-Plaisance.

S'il est prévu à l'occasion de ces travaux de proposer des places de parking aux Nocéens, les cyclistes ne seront pas oubliés avec la pose de nombreux arceaux pour les vélos. À cet égard, je l'ai souvent dit, la voiture et le vélo sont complémentaires et non adversaires, l'un ne doit pas chasser l'autre. Nous ne sommes pas à Paris. C'est tout le sens du plan vélo que la Ville lancera dans quelques semaines. Auparavant, les aménagements seront discutés lors d'une réunion « Je décide pour

ma Ville » qui aura lieu courant du 2ème trimestre.

Le plaisir retrouvé.

Sur un tout autre sujet, j'écrivais dans l'édito du précédent numéro que 2024 serait l'année du vivre ensemble, de la convivialité et en un mot, du plaisir retrouvé.

C'est tout le sens de deux manifestations qui se tiendront en mars : le dancefloor le 16 mars qui, à cette occasion, bénéficiera d'un nouveau concept et d'un nouveau nom, Dancing with Friends and Family et l'exposition de l'art Nocéen qui rassemblera en salle des Fêtes du 20 au 27 mars les travaux artistiques de 4 associations et du CMASC. Je vous y attends nombreux !

Votre Maire, Christian Demuynck







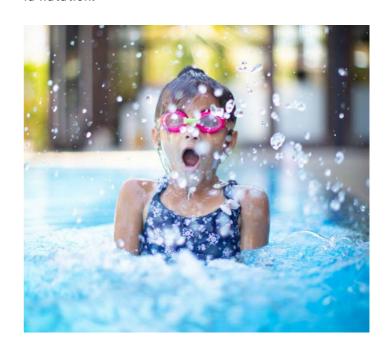
Dominique Piat

Conseiller municipal délégué aux Sports

45 ans plus tard, la rénovation énergétique et l'extension de la piscine municipale sont incontournables. Durant 2 ans, nous avons travaillé à la recherche de subventions pour pouvoir agrandir et embellir l'équipement.

Pour un budget total de 6,3 millions d'euros, nous pouvons compter sur deux subventions majeures, celle de la Région et du département à hauteur d'1 million d'euros et celle de l'État d'un montant de 1,5 million d'euros.

Ces 2 aides sont le fruit d'un travail d'ampleur des services depuis 2020. C'est une fierté d'offrir aux Nocéens, aux associations, aux écoliers, un équipement rénové et agrandi de cette qualité. C'est en 1978 que la piscine municipale de Neuilly-Plaisance est inaugurée. Il s'agit d'un modèle Iris de l'architecte Bernard Schoeller. En 1969, l'État lance l'opération « 1000 piscines », une production de piscine en série dans le but de promouvoir l'apprentissage de la natation.





Anne Mismer, Directrice Générale Adjointe des Services ressources et de la cohésion sociale, nous explique les différentes étapes du projet sur lequel elle travaille depuis 4 ans.

Le travail a débuté par un audit de l'état du bâtiment et les problématiques soulevées avec notamment une surconsommation énergétique faisant de la piscine « une passoire thermique ».

Parallèlement, les services de la Ville ont travaillé en concertation avec l'ensemble des publics et intervenants, associations de natation et de plongée, Maîtres-Nageurs Sauveteurs et Nocéens afin de définir les besoins de tous.

Ces différentes concertations ont permis de définir 2 axes principaux :

- un bâtiment davantage adapté aux jeunes publics
- un équipement plus ludique qui préserve les espaces verts et de détente.

Ainsi, en 2020, la Municipalité s'est faite accompagner par un cabinet d'étude pour identifier les besoins techniques correspondants aux attentes et le cabinet d'architectes *Les particules* a été choisi en 2023, respectant les règles des marchés publics.

Mi-2026, les Nocéens pourront profiter d'une nouvelle piscine entièrement rénovée.





_fiche technique

Début des travaux : septembre 2024

Durée des travaux : 18 mois Réouverture : mi-2026

LES TRAVAUX ENGAGÉS:

- Création d'un bassin ludique et d'apprentissage
- Rénovation du bassin de nage couvert existant
- · Espaces de circulation plus fluides
- Nouveaux vestiaires individuels
- · Création de jeux d'eau dans le jardin







13.01.24 • PICASSO À L'HONNEUR

Atelier pour enfants et conférence l'après-midi animés par **Maëlle Besson**, ont offert une journée passionnante aux Nocéens à la découverte de l'artiste Picasso.



18.01.24 • NEUILLY-PLAISANCE ET SON MANTEAU BLANC

La neige a fait son apparition dans la nuit du 17 au 18 janvier, donnant lieu à de beaux clichés de la Ville. Les services techniques ont œuvré depuis le petit matin pour faciliter les déplacements des Nocéens.



13.01.24 · LOTO DU TÉLÉTHON

Organisé par Neuilly-Plaisance Sports section Foot & Basket et la Ville, le loto en faveur du Téléthon a réuni plus de 200 généreux participants lors d'une soirée conviviale.



20 & 21.01.24 · CONCOURS H OUALITY

L'incontournable rendez-vous du Hip-hop par le centre de danses urbaines Heman à la salle des Fêtes a été un véritbale succès.



22.01.24 • RÉUNION PUBLIQUE

M. le Maire, accompagné de ses conseillers municipaux Mme Dias, M. Bourzik et Mme Choulet, conseillère départementale, ont convié les locataires à échanger avec les représentants du bailleur Batigère pour trouver des solutions aux problématiques rencontrées.



24.01.24 · GALETTE DES ROIS À LA MCI

En présence de **Mme Bréchu**, conseillère municipale chargée de l'Action sociale et de la Jeunesse, 80 enfants fréquentant la MCJ ont pu déguster des galettes des rois en cette journée couronnée de convivialité et de gourmandise.



26.01.24 · ANNIVERSAIRE DES SENIORS

Joyeux anniversaire à la douzaine de Seniors venus partager un bel après-midi dans une ambiance festive à l'Escapade – espace Amitié.



03.02.24 • CRÊPES PARTY

Crêpes, maquillage et animations étaient au rendez-vous dans la cour de la Mairie pour fêter la Chandeleur.



25.01.24 - SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Christian Demuynck a tenu à apporter son soutien aux agriculteurs, via le retournement symbolique des plaques de la Ville. M. Le Maire a lancé un appel à la solidarité et invite le gouvernement à prendre des mesures concrètes.



14.02.24 • NEUILLY-PLAISANCE FÊTE L'AMOUR

Belles déclarations et doux messages entre amoureux à l'occasion de la Saint-Valentin dans la Ville.





DÉVOUEMENT, ENGAGEMENT, ALTRUISME, INVESTISSEMENT DE SON TEMPS ET DE SON ÉNERGIE, TELLES SONT LES VALEURS QUI ONT ÉTÉ CÉLÉBRÉES MARDI 30 JANVIER PAR CHRISTIAN DEMUYNCK ET LE CONSEIL MUNICIPAL.

Ce sont près de 300 bénévoles, qu'ils soient membres du conseil des Aînés, du CLAS, du conseil des Jeunes, du comité de Lecture, de la lecture dans les écoles, ou encore présidents ou membres d'associations culturelles et sportives aux beaux résultats lors de compétitions, qui ont été remerciés pour leurs actions auprès des Nocéens. En ces temps difficiles, **M. le Maire** a tenu à exprimer sa gratitude à ces bénévoles qui peuvent être fiers d'être acteurs de l'art de vivre nocéen.

En présence de l'équipe municipale, **M. le Maire** a remis en main propre des médailles de la Ville en récompense de l'investissement des bénévoles et aux sportifs méritants lors de cette cérémonie communale.



Christian Demuynck remet à M. Bonnin, responsable du Potager à partager, la médaille d'Or du bénévole en récompense du travail réalisé.





LA MUNICIPALITÉ ET LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE ONT LANCÉ LA 1^{ère} ÉDITION DES JEUX OLYMPIQUES DES ENFANTS À L'OCCASION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024.

Ouvert aux enfants de 6 à 11 ans fréquentant les accueils de loisirs de la Ville (Herriot, Renouillères et MCJ), le concours sportif se déroule tous les mercredis et pendant les vacances scolaires depuis le 10 janvier dernier et jusqu'au 22 juin prochain. Représentant leur centre de loisirs, les participants pratiqueront des sports olympiques tels que la natation, la gymnastique, l'athlétisme, le rugby, le handball et le basket-ball.

La Ville, fière de son label Terre de jeux et en application du Projet Éducatif du Territoire, offre ainsi aux jeunes Nocéens l'accès au sport et à cet évènement mondial. Chaque participant a reçu un passeport du jeune athlète, l'engageant à suivre les cycles correspondant au sport choisi et à passer les épreuves de sélection jusqu'à la finale. Une opportunité enrichissante pour les enfants de s'immerger dans l'univers olympique et de vivre une expérience sportive mémorable.

Sur inscription des parents et après le choix de la discipline, les enfants s'engagent à participer à un minimum de 5 séances et aux stages pendant les vacances scolaires. Le passeport olympique permet le suivi et l'évaluation des performances sportives à valider à la fin de chaque cycle. Les enfants peuvent choisir un ou plusieurs sports, sous réserve de disponibilité, avec des tests et des sélections dès la première séance.





<u>agenda</u>

12 & 19 JUIN

Étapes de pré-sélections pour les phases finales

22 JUIN > LE VILLAGE OLYMPIQUE

Journée officielle avec les épreuves des phases finales, le classement et le podium!

TOUTES LES INFOS SUR LE SITE DE LA VILLE OU VIA CE QR CODE





UN DÉCRET DU 28 DÉCEMBRE DERNIER VIENT METTRE À JOUR LA CARTE DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV), QUI INTÈGRE DÉSORMAIS LE QUARTIER DES RENOUILLÈRES DE NEUILLY-PLAISANCE.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Neuilly-Plaisance, Livry-Gargan et Les Pavillons-sous-Bois sont entrées dans le dispositif, portant à 35 le nombre de communes concernées sur les 40 du département. Ainsi, 697 700 habitants du département de la Seine-Saint-Denis bénéficieront de la politique de la ville, soit une hausse de 14%.

À quoi sert le label Quartier prioritaire de la politique de la Ville ?

L'objectif des QPV est de soutenir les quartiers situés en zone urbaine comptant au moins 1000 habitants. Un quartier est ainsi défini en QPV sur la base des données de l'INSEE.

C'est autour des enjeux de développement économique et social, d'éducation, d'emploi et d'insertion que les quartiers ainsi définis en quartiers prioritaires de la politique de la Ville, bénéficient de financements. Il s'agit donc d'une bonne nouvelle pour les habitants des Renouillères en vue d'un meilleur environnement et cadre de vie au quotidien.

Les nouveaux contrats de ville Engagements Quartiers 2030, qui seront signés localement d'ici le 31 mars 2024 assureront le partenariat des acteurs publics et privés dans ces quartiers, au service de la transition écologique, des services publics, et de l'émancipation des habitants, conformément aux annonces du Comité interministériel des villes du 27 octobre dernier.





À NEUILLY-PLAISANCE, LA FIBRE EST UNE PROBLÉMATIQUE RÉCURRENTE POUR 10% DE LA POPULATION CONNECTÉE. EN EFFET, DES FOYERS SONT DÉBRANCHÉS POUR PERMETTRE D'EN RACCORDER D'AUTRES. EN CAUSE, LES POINTS DE MUTUALISATION (PM), C'EST-À-DIRE LES ARMOIRES QUI ABRITENT L'ENSEMBLE DES BRANCHEMENTS À LA FIBRE DE CHAQUE SECTEUR DE LA VILLE.

L'année 2023 a été marquée par plusieurs rendez-vous d'importance dont une réunion publique, et plusieurs interventions et actions menées par la Ville pour améliorer l'accès au très haut débit à Neuilly-Plaisance.

Si la Ville n'a pas la compétence du déploiement et de l'entretien de la fibre optique, **M. le Maire** et Mouhamet Touré, conseiller municipal délégué aux Nouvelles technologies, se démènent pour obtenir des avancées concrètes à travers des échanges constants avec les opérateurs comme SFR, Orange, Free et Bouygues Telecom, mais également XP Fibre, la société (filiale de SFR) chargée par l'État de la réalisation du déploiement du très haut débit sur la Ville. L'Arcep, le gendarme des Télécoms, est également régulièrement conviée pour suivre avec attention les engagements présentés et appliquer des sanctions s'il n'y a pas d'évolutions.

Monsieur Touré, très investi à solutionner les difficultés rencontrées par les Nocéens, s'investit sans compter : fermeture des armoires laissées ouvertes, déplacement chez les riverains, préparation et tenue de nombreuses réunions et entretiens réguliers avec les opérateurs.

La rénovation du réseau fibre de la Ville est en cours depuis le 2^{ème} trimestre 2023, avec une fin prévue pour fin 2024, et la Municipalité tient à assurer, à nouveau, de son engagement pour en finir avec les problèmes de connexion.





SOUS L'IMPULSION DE SERGE VALLÉE, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À LA CULTURE, NEUILLY-PLAISANCE VIVAIT SA 2^{NDE} ÉDITION DES NUITS DE LA LECTURE. SAMEDI 20 JANVIER DERNIER, LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE S'EST PARÉE DE SES PLUS BELLES HISTOIRES POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DES LECTEURS.

Cette année encore, les *Nuits de la lecture* ont été l'occasion parfaite pour petits et grands Nocéens de profiter des lectures du programme concocté par les bibliothécaires.

À 17h30, les 4-7 ans ont pu admirer une fabuleuse projection murale pour (re)découvrir Peter Pan avec la fée Clochette. Puis à 18h30, les 8-12 ans se sont fait conter l'histoire d'une sorcière dont le pied imparfait peut devenir magique. Enfin, à 19h30, les lumières de la bibliothèque se sont éteintes. Une lecture à la bougie d'une nouvelle fantastique et de poèmes célébrait la splendeur des corps pour les adultes.

La Ville de Neuilly-Plaisance participait pour la deuxième fois aux *Nuits de la lecture*, organisées par le Centre national du livre. Pour sa 8^{ème} édition, c'est le thème du corps qui a été choisi, pour faire écho aux Jeux Olympiques 2024.

Pendant cette soirée, les deux premières séances affichaient complet et ont beaucoup plu aux enfants. Une belle occasion de passer du temps en famille tout en laissant libre cours à son imagination.



Des enfants lors de la projection dédiée à l'univers de Peter Pan



Lecture «à la bougie» par l'équipe de la bibliothèque autour de la thématique du corps.

M. le Maire en présence de Mme Refatti-Ponzio, adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé , M. Taglang, délégué à la Sécurité, M. Pereira, chargé des Associations, de la Sécurité civile et Mme Dias, chargée des Aides à Domicile.



LES 9, 10 ET 11 JANVIER DERNIERS, LA MUNICIPALITÉ AVAIT CONVIÉ PLUS DE 600 AÎNÉS NOCÉENS À PARTAGER LA TRADITIONNELLE GALETTE DES ROIS PROVENANT DES DIFFÉRENTES BOULANGERIES DE LA VILLE ET ARROSÉE (AVEC MODÉRATION) DE CHAMPAGNE.

Après avoir souhaité ses vœux et détaillé les grands projets de la ville pour 2024, **M. le Maire**, entouré de nombreux élus municipaux, s'est livré au jeu des questions réponses. Un échange enrichissant, durant lequel plusieurs sujets ont été abordés : extinction nocturne de l'éclairage public ainsi que sur les pannes récurrentes que la Ville subit actuellement, le stationnement, les constructions immobilières, les travaux d'assainissement, l'agrandissement du parc et les chiens non tenus en laisse...

Après ces échanges fructueux, place au show avec un superbe spectacle Cabaret célébrant les plus grands succès de la chanson française. Ce sont ensuite les seniors qui ont assuré le spectacle en clôturant l'après-midi avec des danses endiablées.

Tout savoir sur les espèces nocéennes

LA VILLE EST LAURÉATE D'UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT PROPOSÉ PAR LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, BÉNÉFICIANT AINSI D'UN INVENTAIRE FAUNE/FLORE À NEUILLY-PLAISANCE.

Nous sommes ravis de vous informer que notre ville abrite dans sa mosaïque de milieux différents, de très nombreuses espèces. Au-delà des emblématiques lieux de nature auxquels on pense immédiatement comme le parc des coteaux d'Avron, la voie Lamarque ou encore les bords de Marne, certains espaces ont montré un potentiel particulier et parfois insoupçonné : le cimetière ou encore les jardins des particuliers.

Oiseaux (tel l'accenteur mouchet), chauve-souris ou espèces floristiques remarquables (telle la centhrante rouge) sont autant d'espèces mises en évidence et identifiées dans notre commune.

Sachez déjà qu'il a été mis en évidence le rôle primordial des jardins privatifs comme espaces de nourriture, de déplacement et de repos des espèces, nous avons donc besoin de vous!





Si vous souhaitez nous aider à continuer ces inventaires et/ou à protéger les espèces nocéennes, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Mme Vandenbrouck : svandenbrouck@mairie-neuillyplaisance.com
Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville ou via ce QRcode.



Le retour de la Belle de Neuilly-Plaisance

DEPUIS 2013, CHRISTIAN DEMUYNCK ET LA MUNICIPALITÉ FONT DE NEUILLY-PLAISANCE UNE VILLE PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE CULTURE AGRICOLE. COMME EN 2014 ET EN 2018, LA VILLE ET LES HABITANTS VONT CULTIVER LA POMME DE TERRE.

La pomme de terre racée issue de la variété Mandola nommée *Belle de Neuilly-Plaisance* a été créée à la station de Bretagne Plant à Ploudaniel (Finistère).

La Mandola est une variété de pomme de terre aux belles caractéristiques : tolérance à la chaleur, très belle présentation, avec des yeux superficiels et une peau lisse et brillante.

En 2018, le parcours de la Belle de Neuilly-Plaisance l'avait conduit jusqu'à l'Elysée. En effet, dix kilos avaient été portés à Guillaume Gomez, ancien Nocéen qui était alors chef des cuisines du Palais de l'Elysée. Celui-ci nous avait fait l'honneur de les servir au dîner d'État donné en l'honneur du Président des États-Unis, Donald Trump à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918.

En cuisine, polyvalente et très savoureuse, elle convient très bien aux frites, purées, gratins et potages.

En partenariat avec un agriculteur, les Nocéens participeront, comme chaque année, à toutes les étapes de la production de la pomme de terre.

agenda

MARS-AVRIL > LE LABOUR

AVRIL > LE SEMIS

AOÛT > LA RÉCOLTE

SEPTEMBRE > DÉGUSTATION & VENTE

PLUS D'INFOS À VENIR SUR LE SITE DE LA VILLE



Un jeune Nocéen lors de la plantation de la Belle de Neuilly en 2018

exposition l'art salle des photographie peinture dessin sculpture

23 & 24 MARS 10^H=18^H

Naville

HOTOGRAPHIE PEINTURE DESSIN SCOLPTON

Neuilly-Plaisance s'expose

IMPULSÉE EN 2023 PAR MME LAMAURT, 1èRE ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE NOTAMMENT AUX ASSOCIATIONS, L'EXPOSITION REVIENT POUR UNE SECONDE ÉDITION POUR LE PLAISIR DE TOUS DU 20 AU 27 MARS PROCHAIN.

La recette est simple : réunir les talents des 4 principales associations culturelles nocéennes (Arc en ciel, Atelier 44, Atelier de Plaisance – Sculpture et dessin et Club photo) et du Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle (CMASC), pour proposer au public plus de 200 œuvres ! L'année dernière, vous étiez plus de 500 visiteurs à découvrir tout l'art nocéen !

Pour cette 2^{ème} édition, les associations Arc en Ciel et Atelier 44 proposeront également des ateliers dédiés aux enfants sur réservation sur le site de la Ville.

infos pratiques

WEEK-END DES 23 & 24 MARS
> VERNISSAGE LE 23 MARS À 11^H

SALLE DES FÊTES
11 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH



C'est en famille que les Nocéens ont pu déccouvrir l'Art Nocéen en 2023

Le carnaval des enfants

AMBIANCE GARANTIE POUR LE GRAND CARNAVAL DES ENFANTS FRÉQUENTANT LES CENTRES DE LOISIRS LE SAMEDI 23 MARS PROCHAIN!

Enfants et équipes des accueils de loisirs travaillent depuis des semaines à la préparation d'un joyeux carnaval haut en couleurs et sur des rythmes endiablés autour de la thématique...
Nous vous attendons nombreux de 10h à 18h.



Les enfants avaient réalisé de superbes costumes lors de l'édition 2023.

NOUVEAU
Dancing with friends & family:

1ère édition

DANS UNE AMBIANCE CHALEUREUSE, VENEZ DANSER ET FAIRE LA FÊTE ENTRE AMIS OU EN FAMILLE POUR UNE SOIRÉE DANCING INÉDITE!

Êtes-vous prêts à passer une soirée dans une ambiance survoltée?

Si oui, plus de temps à perdre, inscrivez-vous à la soirée Dancing with Friends and Family!

Pour profiter d'un moment hors du temps, entre amis ou en famille, c'est à la salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance qu'il faudra être samedi 16 mars à partir de 20h!

Au programme, et compris dans le prix de votre entrée, une boisson de bienvenue, une formule repas poulet frites, des animations musicales avec récompenses pour les meilleurs et en deuxième partie place au « Clubbing » aux couleurs de vos sons préférés, mixés par DI SALA!

Votre mission, profiter non-stop d'une soirée où se mêleront jeux, défis, chants, et danse !!!!



_infos pratiques

- · ADULTES ET ENFANTS À PARTIR DE 6 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT
- 15€ EN PRÉ-VENTE JUSQU'AU 16 MARS À 12H (EN LIGNE OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE) QUI COMPREND L'ENTRÉE, LE REPAS (POULET/FRITES), LE VESTIAIRE, LE PARKING, ET LA GARDERIE (ENFANTS DE 3 MOIS À 12 ANS). 10€ POUR LES **ÉTUDIANTS ET LES MOINS DE 18 ANS**
- •15€ SUR PLACE AVEC PARKING ET GARDERIE (SI PLACE DISPONIBLE).
- · SALLE DES FÊTES 11 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH





LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES AURONT LIEU LE 9 JUIN 2024. LES CITOYENS DES PAYS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE ÉLISENT LEURS REPRÉSENTANTS EN TANT QUE DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN.

Depuis le départ du Royaume-Uni de l'Union Européenne le 1er février 2020, le nombre de députés au Parlement européen est passé de 751 à 705. Cette année, la France disposera de 81 sièges. Elle est le deuxième pays représenté derrière l'Allemagne qui dispose de 96 sièges.

Avec les représentants des gouvernements des pays de l'Union Européenne (UE), les députés européens formulent des textes de législation et prennent des décisions qui influencent les aspects de la vie dans l'ensemble de l'Union européenne, du soutien à l'économie et la lutte contre la pauvreté au changement climatique, sur l'emploi, sur les soins de santé, ou encore la sécurité.

Pour remplir votre devoir de citoyen, vous devez être : majeur, de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne et inscrit sur les listes électorales de Neuilly-Plaisance. La date limite d'inscription sur les listes pour ces élections est fixée au vendredi 3 mai 2024, hormis pour les jeunes ayant réalisé leur recensement citoyen et nés entre le 4 mai et le 9 juin 2006 et les personnes ayant acquis la nationalité française entre le 3 mai et le jour du scrutin, qui sont inscrits d'office. Cette date est avancée au mercredi 1er mai 2024 pour les inscriptions et les changements d'adresse réalisés en ligne.

Si vous travaillez ou pensez être absent le 9 juin prochain, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote à Neuilly-Plaisance, mais également dans une autre Ville. Pour donner procuration à un électeur, vous aurez besoin soit de son numéro d'électeur et de sa date de naissance, soit de ses données d'état civil et de sa commune de vote. Attention, l'électeur devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place et ne pourra être titulaire que d'une seule procuration par scrutin.

Vous pouvez effectuer la démarche en ligne sur le site: https://www.maprocuration.gouv.fr/
ou vous rendre dans un commissariat de Police
Nationale, une gendarmerie ou le tribunal judiciaire
territorialement compétent de votre lieu de domicile
ou de travail, ou un consulat pour renseigner un
formulaire papier muni des informations d'état civil
de la personne et du numéro d'électeur à qui vous
souhaitez donner procuration.

plus d'infos

- SITE DE LA VILLE > RUBRIQUE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- SERVICE D'ÉTAT CIVIL AU 01 43 00 96 16
- VIA LE QR CODE



Restauration scolaire

JUSQU'EN 1994, LA VILLE ASSURAIT ELLE-MÊME LA PRODUCTION DES REPAS POUR LES ÉCOLES, LES SENIORS ET LES AGENTS COMMUNAUX. OR, DES NORMES SANITAIRES TOUJOURS PLUS EXIGEANTES ET DES INVESTISSEMENTS CONSTANTS POUR ENTRETENIR LE MATÉRIEL ET LES LOCAUX ONT AMENÉ LA VILLE, IL Y A 30 ANS, À SE TOURNER VERS LE SECTEUR PRIVÉ.

Afin de garantir la meilleure qualité possible des denrées alimentaires, la Ville se fait alors accompagner par un cabinet indépendant et spécialisé pour déléguer la préparation des repas à un prestataire rigoureux. Au-delà des prix, la qualité est le premier critère de choix de la Ville. C'est aujourd'hui la SODEXO qui est chargée de la préparation des repas pour l'ensemble des convives communaux (crèches, écoles, seniors, agents) soit environ 1700 repas/jour. Les repas sont préparés à la cuisine centrale d'Eaubonne (95) et livrés en liaison froide.

Avec la crise actuelle du monde agricole, les médias répètent à l'envi que la restauration collective est le point d'entrée des productions agricoles à bas coût qu'elles viennent de l'Europe de l'Est ou d'Amérique du Sud. Ce n'est pas le cas à Neuilly-Plaisance. La Municipalité, qui depuis de nombreuses années met en avant l'agriculture française (jardins des centres de loisirs, potager à partager, cultures à la prairie du parc avec blé, pomme de terre, tournesol,...), n'a pas attendu cette crise pour soutenir nos paysans. Nous avons exigé et obtenu de Sodexo que les repas livrés soient préparés avec des produits issus de l'agriculture française et locale.

>Les viandes sont intégralement Label Rouge ce qui garantit une origine française.

>Les œufs sont eux aussi français et bio.

>Les fromages sont à 75% d'origine française bénéficiant pour certains du label « Appellation d'origine contrôlée » (AOC). Toutefois afin d'élargir la gamme, nous pouvons par exemple recourir au parmesan et à la mozzarella d'origine italienne.

>Les fruits, légumes et le lait sont à 70% issus de circuits courts et locaux (- de 150 km et un seul intermédiaire) et respectent la saisonnalité.

Au total, 61% de aliments mis en œuvre dans les repas sont issus de filières durables, ce qui va audelà des 50% prévus par la loi Egalim. Sur ces 61%, 20% sont bio. Recourir au 100% français limiterait la variété des produits proposés.

Rappelons également que la Ville a exclu par principe l'huile de palme, les OGM et les graisses hydrogénées des préparations et que tous les menus sont équilibrés sur un cycle de 20 repas et élaborés par une diététicienne.

Enfin, la Municipalité associe les parents d'élèves à la composition des menus scolaires. Ils participent tous les deux mois à la commission des menus au sein de laquelle ils échangent avec une diététicienne et étudient les fiches techniques des aliments utilisés, avec les directeurs d'établissement, les services municipaux et la Sodexo. Ils s'assurent également de la qualité et de la variété des menus et peuvent solliciter des modifications. Ils peuvent, moyennant paiement, venir partager exceptionnellement les repas avec leur enfant le jour de leur choix en adressant leur demande par mail à restaurationscolaire@mairie-neuillyplaisance.com, au minimum 48 heures à l'avance.

Mme Fagiani, conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire, est très attentive à la qualité des repas en les testant régulièrement. Soulignons pour terminer que les enfants interrogés par le M. le Maire lors de sa tournée des écoles il y a quelques semaines sont satisfaits de la qualité des repas servis.



Une romancière nocéenne

DENISE LE PETITCORPS NOUS PRÉSENTE SON NOUVEAU ROMAN ET DÉDICACE SES 2 LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE LE 23 MARS PROCHAIN.



Voilà déjà 18 ans que Denise Le Petitcorps nous présentait son premier ouvrage C'est le printemps, Elyette, réveille-toi qui, depuis toutes ces années, reçoit toujours, de la part de ses lecteurs, un réel engouement par l'émotion qu'il leur fait partager.

Vraiment comblée par cette réussite révélée grâce à son passage au sein de l'atelier d'écriture du CMASC, et n'ayant pas de nouvelle histoire vécue suffisamment passionnante pour être racontée, elle n'envisageait pas d'écrire à nouveau. Mais l'arrivée du Coronavirus début 2020 vient tout changer! Afin d'échapper au maximum à l'emprise de cette infection qui va s'avérer dévastatrice dans le monde entier, elle recherche une occupation où la pensée peut s'évader. Or, elle n'a connu cette situation qu'en écrivant. Elle décide alors de reprendre la plume !

Sans chercher plus loin, elle décide de transmettre ce qu'elle a vécu à Neuilly-Plaisance où elle est née en 1938, où elle a résidé avec sa famille pendant toute sa jeunesse, et depuis 1961, avec son mari puis leurs deux filles. Vous pourrez partager les souvenirs qu'elle a gardés de la guerre, son enfance, son adolescence; puis, son entrée dans la vie active avec de nombreuses anecdotes, des voyages pittoresques et d'émouvants témoignages qui ne pourront vous laisser indifférents. Ce sont deux tomes qui ont été nécessaires pour relater cette longue vie. Livres qu'elle pourra vous proposer de 14h30 à 15h30 à l'espace presse de la bibliothèque municipale, le 23 mars prochain.

Les bénéfices de ses ventes seront versés à la recherche médicale, en particulier sur les différents cancers. Vous comprendrez mieux son choix en lisant le 2nd tome.



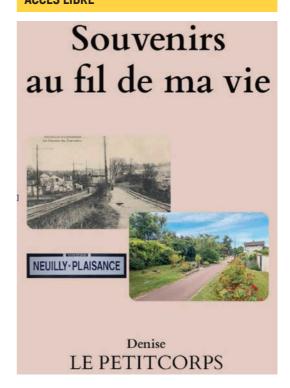
rencontre

SAMEDI 23 MARS 14h30 > 15h30

Mezzanine de la bibliothèque municipale

Venez découvrir les livres de Denise Le Petitcorps et rencontrer cette auteure nocéenne.

ACCÈS LIBRE



contact

© 01 43 00 23 60

(M) de.lepetitcorps@wanadoo.fr

De gauche à droite // Debout : Benoît Henne, Fassara Kanté, Lilian Poix, Cyrille Njonga, Jaden Tshintu, Antonio Goncalves, Kevin Sidika, Farouk Kebbab, David Beauchet // Accroupis : Yacine El Borgi, Enzo Coeta, Karim El Sagir, Anthony Gomes, Riccardo Donati



SI LE HANDBALL TROUVE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES MAINTENANT SON ÉCLAT DANS LES PERFORMANCES EXCEPTIONNELLES DE SES ÉQUIPES NATIONALES, C'EST AU CŒUR MÊME DES CLUBS, ET NOTAMMENT CELUI DE NEUILLY-PLAISANCE, QUE TOUT COMMENCE.

Le club de handball de l'association NPS, présidé par **Olivier Poix**, a évolué depuis sa création pour devenir une véritable institution sportive, et plus particulièrement au sein du quartier des Renouillères, où se trouve le gymnase Saluden. Son succès repose avant tout sur la passion inébranlable de ses entraîneurs, de ses joueurs et de ses supporters. Le club, fort de plus de 200 licenciés en ce début d'année 2024, a ainsi su se forger une réputation solide, attirant des joueurs dès le plus jeune âge, puisque le club a ouvert en 2022 un collectif babyhand, accessible dès 3 ans !

Alors que la saison actuelle se déroule avec éclat pour tous les collectifs, le futur du club semble plus prometteur que jamais. Les talents qui émergent des catégories de jeunes prédisent un avenir brillant pour le club, promettant de continuer à porter haut les couleurs de notre ville.

« Allez les Nocéens ! On chante avec fierté ! Ne rien lâcher, Neuilly allez ! » C'est sur ce chant de supporters que le club a fêté, dans un gymnase plein à craquer pour l'occasion, la victoire de son équipe senior masculine le 13 janvier dernier contre le club de Trappes, propulsant ainsi les

joueurs, menés par leur capitaine Fassara Kanté, droit vers les 16^{èmes} de finale de la Coupe de France.

Avec un mélange parfait de jeunes talents et de joueurs expérimentés, en enchainant les victoires et en défiant les adversaires avec une ténacité impressionnante, les joueurs se distinguent dans toutes les compétitions dans lesquelles l'équipe est engagée : championnat départemental, coupe du 93, Coupe de la Ligue et Coupe de France. Les supporters, toujours présents, créent une atmosphère électrique dans les gradins, motivant les joueurs à donner le meilleur d'eux-mêmes à chaque rencontre.

Avec un score final de 22 à 23 contre Étampes le 25 février dernier en 16 èmes de finale, la belle aventure en Coupe de France a pris fin pour les seniors de l'équipe de Neuilly-Plaisance.

Bravo aux joueurs qui nous ont fait rêver et ont créé une ambiance formidable lors des matchs. Ils ont encore de beaux objectifs à réaliser avec une 1/2 finale de Coupe du 93 et une éventuelle première place à conquérir en Championnat.







À NEUILLY-PLAISANCE, LA MUNICIPALITÉ INVESTIT POUR LES JEUNES AU TRAVERS DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT, D'ANIMATIONS ET DÉVELOPPE CHAQUE JOUR LES ACTIVITÉS POSSIBLES. ZOOM SUR LE FUTUR CITY STADE DE LA VILLE.

Cet automne, au parc Kennedy, les jeunes Nocéens pourront s'adonner à de multiples activités sportives grâce au nouveau city stade. Actuellement en cours d'études : relevés topographiques, choix des disciplines sportives comprises dans l'équipement... Le city stade sera clos et couvert.

« D'un montant de 520 000 € avec une durée de travaux de 4 mois, le city stade est un signe fort de la place donnée aux Jeunes et au sport », déclare **Dominique Piat**, conseiller municipal délégué aux Sports.

En accès libre, il permettra à tous, enfants scolarisés, adhérents à une association, ou en famille de pratiquer plusieurs activités sportives.



agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible à tous au travers d'animations, d'ateliers et de grands évènements gratuits.

Dancing with friends & family



samedi 16 mars



dès 20h



Salle des Fêtes



Bébés lecteurs



samedi 16 mars



10h • 10h40 • 11h15



Bibliothèque

Festival courtsmétrage



vendredi 22 mars



20h30



Cinéma La Fauvette

Carnaval des enfants



samedi 23 mars



(S) 10h > 18h

Cour de la Mairie

L'heure du conte



samedi 23 mars





P Bibliothèque

ExpositionL'art nocéen



week-end 23 & 24 mars



(S) 10h > 18h



Salle des Fêtes



Hors Limites



samedi 30 mars

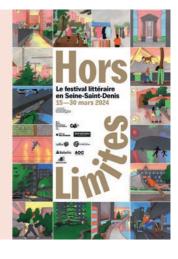


15h > rencontre avec **Mark Greene**

Micro-Folie

17h > projection du film «La chasse»

_Cinéma La Fauvette



Ciné Relax

Cocorico



samedi 6 avril



Cinéma La Fauvette



Jouez avec la Micro-Folie



samedi 6 avril



(S) 10h30



Micro-Folie

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ **CULTURELLE DE VOTRE VILLE SUR** www.mairie-neuillyplaisance.com

Le festival Hors Limites, de retour à Neuilly-Plaisance

LA MUNICIPALITÉ A PROGRAMMÉ UNE APRÈS-MIDI CULTURELLE PASSIONNANTE, DANS LE CADRE DU FESTIVAL LITTÉRAIRE EN SEINE-SAINT-DENIS.

Samedi 30 mars prochain, la bibliothèque municipale Guy de Maupassant vous propose une rencontre avec l'écrivain franco-américain **Mark Greene** à 15h, à la Micro-Folie.

Son livre *Réel Madrid* publié en 2023, dévoile une saga autobiographique émouvante sur sa jeunesse sous le régime franquiste jusqu'à son exil en France.

L'événement sera suivi de la projection du film *La Chasse* de Carlos Saura, au cinéma La Fauvette à 17h. À l'issue de la projection, un débat sera organisé en compagnie de **Mark Greene**, permettant aux spectateurs d'explorer davantage les thèmes abordés dans le film et dans l'œuvre de l'écrivain.

Ne manquez pas cette opportunité de plonger dans l'univers captivant de cet auteur de renom dont l'œuvre inclut des recueils de nouvelles, des romans tels que Federica Ber et un récit biographique intitulé Comment construire une cathédrale

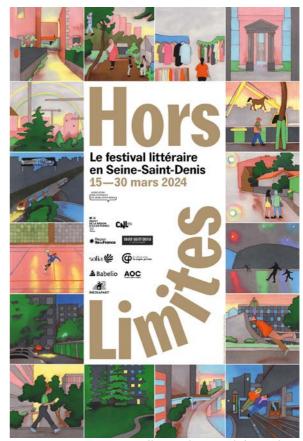
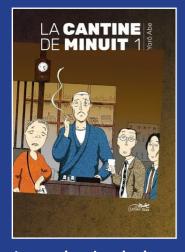


Illustration : André Derainne Graphisme : Studio des formes



La cantine de minuit tome 1 YARÔ ABE (LE LÉZARD NOIR)

Le livre du mois

Dans le quartier de Shinjuku, à Tokyo, un restaurant particulier situé au fond d'une ruelle rythme les nuits de ses habitants. Surnommé "La cantine de minuit", il est ouvert de minuit à 7h du matin. Il propose une carte simple mais avec une particularité. Si le patron est en mesure de vous servir, vous pouvez commander ce que vous voulez.

Chaque plat commandé, c'est une histoire à raconter.

On y découvre ainsi le quotidien de personnages issus de catégories sociales différentes, du yakuza à l'acteur de série télévisée en passant par la prostituée, pour qui chaque plat évoque un souvenir.

Tous discutent d'égal à égal, sans jugement.

Des relations improbables vont se créer alors que d'autres clients sont simplement de passage dans ce restaurant si particulier.

Ce manga pour adolescents et adultes se lit dans le sens de lecture japonais. Chronique sociale touchante, il permet au lecteur de faire également des découvertes gastronomiques alléchantes !

15 tomes parus à ce jour Les 4 premiers tomes sont disponibles à la Bibliothèque.



EN DÉCEMBRE DERNIER, LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE SEINE-SAINT-DENIS A RENDU HOMMAGE, LORS D'UNE CÉRÉMONIE HONORIFIQUE, À PLUSIEURS ARTISANS IMPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE DONT 3 NOCÉENS.

Dans les Échos de janvier dernier, vous avez pu découvrir Jean-Luc Seigneur, artisan graveur depuis plus de 40 ans.

Dans cette nouvelle édition, nous vous présentons **M. Distribué**, un artisan du bâtiment tous corps d'État depuis 1985, élu lui aussi à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, depuis 2006. Avec 4 enfants à Neuilly-Plaisance, cet ancien président de l'association des Pongistes de la Ville, est un homme très actif à la tête d'une entreprise comptant une dizaine de salariés. « C'est une belle reconnaissance du travail réalisé depuis tant d'années, je suis touché par cette médaille remise par Christian Demuynck », nous dit-il.

ENTREPRISE DISTRIBUÉ, 16 AVENUE DE ROSNY

La table de Melya

BIENVENUE À LA TABLE DE MELYA, LE RESTAURANT EMBLÉMATIQUE DE GWENDAL ET ADELINE, DÉDIÉ À LEUR FILLE BIEN-AIMÉE.

Dans cet établissement, les convives sont invités à un voyage sensoriel où les vins et les produits de qualité sont les vedettes indiscutables. Chaque verre et chaque assiette racontent une histoire de tradition et d'authenticité, soulignant un engagement envers une cuisine faite maison, où les saveurs françaises sont magnifiées par les produits de saison.



La Table de Melya ne se contente pas d'être un simple restaurant ; c'est un lieu où l'on cultive l'art de recevoir avec générosité et convivialité. Chaque visiteur se sent instantanément accueilli comme à la maison, choyé par une équipe dévouée et attentive. Et pour surprendre et ravir ses hôtes, la carte se renouvelle régulièrement, offrant ainsi une expérience culinaire toujours fraîche et innovante.

Les éloges des clients affluent, saluant non seulement la qualité des plats, mais aussi l'ambiance harmonieuse qui y règne. Une expérience où famille et amis se réunissent autour d'une table pour partager des instants de bonheur et de délices.

LA TABLE DE MELYA 38 AV. DU MARÉCHAL FOCH MARDI > SAMEDI : 12H > 14H / 19H3O > 22H L'équipe : Leila Ouerfelli gérante et pâtissière, Karima Benstiti pâtissière et vendeuse, Melissa Kemache préparatrice snacking et vendeuse, Larbi Takoucht boulanger.



LEILA ET MEHREZ OUERFELLI, ARTISANS BOULANGERS & PÂTISSIERS PASSIONNÉS, ONT REPRIS LA BOULANGERIE TRADIPAIN EN MAI DERNIER.

« C'était le rêve de mon mari d'ouvrir sa propre boulangerie-pâtisserie et d'avoir cette proximité avec les Nocéens, alors la Maison du Pain est née ».

Difficile de choisir parmi les pains préparés avec de la farine « Label Rouge » : parisien, de seigle, aux graines, de campagne ou oriental. La baguette et la tradition « festive » sont indémodables.

« Nous préparons aussi des pains spéciaux avec des fruits secs, des figues, etc, qui remportent toujours un franc succès. Le top de nos ventes, c'est le snacking. Nos sandwichs sont préparés avec des ingrédients frais, et nos préparations sont faites maison. Beaucoup de jeunes, lycéens et étudiants viennent profiter de la formule à 6,30 € qui leur est dédiée », explique Leila. Attachés à préserver des prix accessibles, les artisans proposent des formules à 6,90€ et 7,50€. Les invendus sont offerts à la paroisse de la Ville pour les plus défavorisés ou à des associations.

Les tentations sont grandes devant les pâtisseries, toutes appétissantes. « Nos créations cartonnent ! Des clients de tout horizon viennent nous en commander et particulièrement les pâtisseries orientales. Dans un esprit healthy, nous les préparons avec moins de sucre que dans les recettes traditionnelles et nos clients adorent ! À tel point que nous fournissons plusieurs salons de thé en Île-de-France », se réjouit Mme Ouerfelli.





LA MAISON DU PAIN 28 CHEMIN DE MEAUX LUNDI > SAMEDI : 7H > 20H

_sondage

Le tissu commercial est un acteur essentiel de l'exception nocéenne. Afin de connaître vos attentes et besoins, la Ville vous propose de répondre à un court questionnaire disponible sur papier à l'accueil de la Mairie ou en ligne en scannant ce QR code. En vous remerciant pour les quelques minutes consacrées !





CES DEUX DERNIERS MOIS, LES TRAVAUX ONT PRINCIPALEMENT CONCERNÉ L'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DU PLAN MARNE PROPRE. IL EN SERA DE MÊME POUR LES DEUX MOIS À VENIR.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT:

Avenue du Nord, de la rue Aristide Briand à l'avenue des Ramiers

> Rue barrée, circulation et stationnement interdits jusqu'à l'été 2024

Rue Félix Faure

> Rue barrée, circulation et stationnement interdits jusqu'au 26 avril 2024

Rue Edgar Quinet

- > Phase 1 terminée
- > Phase 1 bis des travaux entre le parking Indigo et la rue Coubré Mille du 26 février au 31 mai 2024
- > Phase 2 des travaux entre rue Faidherbe et rue de Chanzy du 20 novembre 2023 au 23 août 2024
- > Des modifications de circulation et de stationnement sont à prévoir en fonction de l'avancée des travaux
- > Le parking Indigo reste accessible en passant par la rue Victor Hugo, la rue Chanzy et la rue Edgar Quinet

D'autres travaux d'assainissement se dérouleront rue du Général de Gaulle entre l'avenue Paul Doumer et l'avenue Foch début mai 2024.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS:

Avenue G. Clemenceau entre le rond-point du Chalet et la rue Boureau Guérinière

> Stationnement interdit et circulation interdite entre 7h30 et 17h sauf week-end et jours fériés, depuis le 19 février 2024

Les courriers des Nocéens

J'AI EU RÉCEMMENT LA VISITE D'UN TECHNICIEN POUR DES DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES. IL DISAIT AVOIR ÉTÉ MANDATÉ PAR LA VILLE. EST-CE EXACT ? RENÉ

Absolument pas. Sachez que la Ville ne mandate jamais personne pour agir en son nom auprès des Nocéens. Bien évidemment la Muncipalité ne saurait cautionner les pratiques de ces démarcheurs qui visent en général à faire signer des contrats à des prix exorbitants. En cas de doute, n'hésitez pas à appeler immédiatement la Mairie au 01 43 00 96 16 (astreinte 24h/24, 7j/7).

La seule exception à cette règle concerne le recensement effectué par la Ville pour le compte de l'INSEE en janvier-février de chaque année. Dans ce cas, les agents recenseurs sont porteurs d'une carte d'identification avec photo et leur visite est annoncée dans le bulletin municipal et le site de la ville qui publient leur photographie.

En règle générale, ne permettez jamais à quiconque d'entrer à votre domicile si sa visite n'a pas été annoncée à l'avance et s'il n'est pas porteur d'une carte professionnelle officielle (à vérifier recto-verso). Si malgré tout, cela se produit, ne laissez pas la personne vous distraire et accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

J'AI ENTENDU DIRE QU'IL Y AURAIT DANS QUELQUES ANNÉES UN TRAMWAY SUR LE BOULEVARD GALLIENI. EST-CE VRAI ? SALIMA

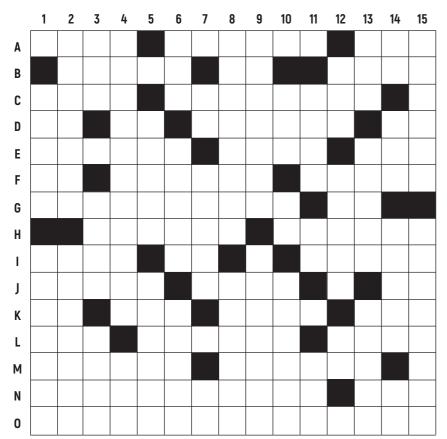
Pas tout à fait. À l'horizon 2030, ce n'est pas un tramway qui doit passer par le boulevard Gallieni mais un bus en site propre, c'est-à-dire isolé de la circulation automobile. Ce bus reliera Val-de-Fontenay à la gare de Chelles-Gournay.

Pour l'établir, l'emprise au sol sera à peu près la même que pour un tramway. Ainsi, dans chaque sens, une voie de circulation sera neutralisée pour permettre son passage ainsi que l'établissement de la ligne V4 du réseau Vélo Ile-de-France développé par la région.

La Ville, si elle est favorable à ce projet de bus en site propre, se bat actuellement pour le maintien de deux voies de circulation automobile dans le sens Province-Paris afin de minimiser l'engorgement aux heures de pointe.

Il y a bien un projet de tramway à proximité de Neuilly-Plaisance mais il ne passera pas par notre Ville. Il s'agit de la prolongation du T1 qui rejoindra Val-de-Fontenay depuis son terminus actuel de Noisy-le-Sec et ce, aux environs de 2028. Val-de-Fontenay est d'ailleurs appelée à devenir une importante station de correspondance puisque vers 2030 la ligne 15 du métro (circulaire autour de Paris) desservira également cette gare en attendant peut-être un jour le prolongement de la ligne 1 du métro.





HORIZONTALEMENT

- A Prit l'info Vieux vélo Salé & séché
 - Européen Fleuve du nord de l'Espagne Moins haute que Cuzco
- C Ferme leux de cartes
- D Meitnérium Devant un gérondif Donne l'ambiance Symbole du vertical
- E Donnai leurre On l'appelait cubitus Revenir à la rame
- F Lieu de fouilles Part à la dérive Pique pour soigner
- G Propos sans bon sens Acteur John Deere
- H Constitue des protéines Baume anti-grippe
- I Fonctionna Nagea en profondeur Rendez-vous de gentlemen
- Retraite napoléonienne Nuit en boîte Loin de là
- K Onze cents Se rajoute à l'ultra Donne une touche piquante dans le milieu de la mode - Malt pour whisky
- L Bras de l'III Ne pas ménager ses coups Préférées petites par les braqueurs après leur coup
- 4 Gros rat Perdue en mer
- N Mise en réserve au chai
- 0 Est absent

VERTICALEMENT

- 1 Met les voiles Don du ciel
- 2 L'effet d'une bombe Jour ouvrable
- 3 Dieu viking Pas propre Morceau de bœuf
- 4 Mauvaise date de report Bôme
- 5 Taches sur l'enveloppe Rongeurs
- 6 Gros américain Œuvre de voltaire Altère l'air
- 7 Canton de Côte-d'Or Tas d'os Réfléchit sans neurones
- Manière de rendre Avec frilosité
- 9 Oreille dérangée, vraiment Sable placé en orbite
- 10 Chaîne d'information À moitié enfant Jusant et perdant
- 11 Conduit intérieur S'adresse à un évêque Heure anglaise
- 12 N'a pas chanté pour des prunes Protocole évolué A une autre graphie
- 13 Convient à la tête de veau Les bains dans l'Allier Celui-ci est un président sans-dent
- 14 Peste puante Métal Star culinaire du Portugal Fait pleurer la mousmé
- 15 Film Sortie de bain

mots croisés

RETROUVEZ LES RÉPONSES DE VOS JEUX DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA VILLE DANS LA RUBRIOUE « KIOSOUE ».



Ö	ס				ა	_ /		
		3						
		1	2	5		3		
5				7	9		1	
4					2		5	
9		2	5	3		4		
						1	8	7
			7					
		4		9			2	5
	5 4	5 4	3 1 5 4 9 2	3 1 2 5 4 9 2 5 7	3	3 1 2 5 5 7 9 4 2 2 9 2 5 3 7 7 7	3 3 1 2 5 3 5 7 9 4 2 2 9 2 5 3 4 1 7 1 1	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 4 3 4 3 4 3 4 3 4 3 5 5 5 3 4







décès

PESCA Ivy • TRAORE Zayna • BEAUVALLET Elena • KERDOUCI DIOMBÉRA dit SAKO Sira • AZOR Alicya • PAPPAS Mélio • LE ROCH Damiann • ÔNG Leonardo • SANTORO Gabriele • AMARAL Joao • CHEIKH AHMED Lehyan M. BECHIR Saddek et Mme HOUMEL Dhihia · M. ROBEIN Clément et Mme MICHON Hélène M. BUREAU Henri (93 ans) · Mme LARDY veuve QUINET Gabrielle (96 ans) · LANGIN veuve MONTMOREAU Renée (100 ans) · Mme PERROT veuve JULIEN Andrée, Henriette (92 ans) · Mme LEGENDRE veuve DELAIZE Olga (96 ans) · Mme THION veuve LEPAIN Suzanne (86 ans) · Mme BOUVET veuve BEJAT Jeannine (79 ans) · Mme VALOR veuve FERRER Suzanne (95 ans) · M. LE BRETON René (78 ans) · Mme ROY Martine (62 ans) · M. DE RITIS Ottavio (89 ans) · M.HARDUIN Michel (73 ans) · M. de SA AMORIN José (58 ans)

ÉTAT CIVIL

Suite à une faute de frappe lors du dernier numéro des Echos, le décès de M. ETAIX Eric, a été mentionné à l'âge de 83 ans, hors son âge était en réalité de 68 ans. Nous nous excusons sincèrement de cette erreur et nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

TRIBUNES

Un héritage historique

Nous entendons régulièrement dire que la Ville ne fait rien pour le vélo car il n'y a pas de pistes cyclables à Neuilly-Plaisance. Certes, mais encore faudrait-il qu'elle puisse en créer l

En effet, nous devons composer avec un héritage historique qui s'impose à nous : l'étroitesse des rues de la ville héritée de l'urbanisation de la Ville à la fin du XIX^{ème} siècle. Quand Charles Henri Désiré Poulet-Langlet a loti la Ville et a tracé les rues que nous connaissons aujourd'hui, il l'a fait selon les critères d'une époque où l'automobile n'existait pas et où le vélo était balbutiant.

150 ans après, du fait de cette configuration, la circulation automobile et le stationnement sont difficiles dans notre Ville. De plus, ces dernières années, et plus encore depuis la crise sanitaire, la pratique du vélo a fortement augmenté au sein de la population française. Nous ne pouvons qu'encourager cette tendance. Cependant, il faut tenir compte des réalités.

À cet égard, M. le Maire organisera prochainement une réunion dédiée au vélo dans le cadre de l'opération « Je décide pour ma ville » et va lancer un plan vélo. Bien évidemment, nous ne pouvons prévoir ce qui sera acté lors de cette réunion mais d'ores et déjà un constat s'impose : il sera difficile de créer des pistes cyclables dans nos rues. En effet, comme nous le montre la situation des agriculteurs,

en France il y a une (ou plusieurs) normes pour tout et les organismes pour les édicter ne manquent pas. Les pistes cyclables n'échappent pas à la règle. Ainsi, selon les normes définies par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), une piste à sens unique doit avoir une largeur minimale de 2 mètres (les textes recommandent même 2,5 mètres) et une piste à double sens doit, elle, avoir une largeur minimale d'au moins 3 mètres (3,5 mètres recommandés). En outre, la piste cyclable doit être isolée des voies réservées aux voitures par un séparateur non franchissable. Le Cerema va jusqu'à préconiser que cette bordure ait 15 cm de haut, que sa largeur soit comprise entre 20 et 50 cm et qu'elle soit chanfreinée (avec une pente comprise en 25 et 50 %) du côté de la piste. Formidable exemple de la précision délirante de nos normes!

En conséquence, pour créer des pistes cyclables dans nos rues, il faudrait soit interdire le stationnement sur un côté de la rue concernée soit la fermer à la circulation et reporter le trafic sur les rues adjacentes. On imagine d'avance la fureur des riverains impactés.

S'il convient de faire une place aux nouvelles mobilités douces (vélos, trottinettes électriques, monoroues, ...) dans nos rues en permettant leur cohabitation avec les automobiles, nous ne souhaitons pas pour autant mener la guerre à la voiture.

En effet, qu'elles soient thermiques, électriques voire à hydrogène, une majorité de nos concitoyens aura toujours besoin de sa voiture pour se déplacer.

Il convient de rappeler que dans le but de renforcer la sécurité des cyclistes, l'ensemble des rues de la Ville (à l'exception du boulevard Gallieni) est, depuis le 1er septembre 2022. Limité à 30 km/h.

Pour terminer, il n'est pas tout à fait exact d'affirmer qu'il n'y pas de pistes cyclables à Neuilly-Plaisance. En effet, de manière pionnière, à la fin des années 90, lorsque la ville a créé de nouveaux aménagements (Bords de Marne et parc des coteaux d'Avron), elle les a dotés de pistes cyclables.

> Les élus du Groupe Majoritaire

PLUi, en attendant l'enquête publique

Derrière ces quatre lettres se cache un document essentiel pour notre quotidien, notre avenir. Ce plan local d'urbanisme intercommunal du territoire Grand Paris-Grand Est se substituera en effet à celui de notre ville, englobant quatorze communes.

À l'étude depuis 2018, il a été présenté au dernier conseil municipal pour avis avant le déclenchement de l'enquête publique. Six années de discussions et d'études mais c'est la première fois que les élus pouvaient en discuter. Plus de dix mille pages concernant l'organisation de l'urbanisme et de notre habitat : le sujet aurait dû faire l'objet de plusieurs conseils thématiques. Ce ne sont pas les rares réunions de présentation – et non de concertation – qui ont pu combler l'absence de débat. Un choix que nous avons contesté.

Devant cette opacité, nous avons choisi de ne pas participer au vote « pour avis » et d'attendre, sur ce sujet essentiel, le résultat de l'enquête publique qui, nous l'espérons, permettra aux citoyens de s'exprimer. Nous réclamons de la municipalité l'organisation d'une véritable concertation à cette occasion.

Ce plan comporte de réelles avancées en matière d'habitat, de transports, d'adaptation aux nouvelles règles environnementales, de rénovation, de préservation des sols et des eaux, etc. Des règles qui, probablement, auraient empêché de récents projets en centre-ville. Il faut croire que les promoteurs connaissaient les contraintes à venir.

Lors du conseil, nous nous sommes interrogés sur l'écart entre le futur PLUi et certains projets annoncés :

- la reconversion maintes fois annoncée de la ferme Terrisse va débuter. Plusieurs services publics seront délocalisés à l'écart du centre-ville. L'accessibilité interroge (transports, stationnements,...) alors que d'autres projets étaient possibles. Par exemple, la création d'un espace culturel (regroupement des écoles de musique, danse et théâtre, arts plastiques, répétition, salle de spectacle). Une occasion manquée alors que le PLUi recommande d'investir dans la vie culturelle:
- où en est le soutien aux mobilités douces? Le maire actuel nous dit que la voirie de la ville ne s'y prête pas en annonçant un « plan vélo » et des « expérimentations ». Il est temps de sortir de ce chaud et froid;
- enfin, la politique en matière de logements interroge. Le maire actuel affirme qu'il veut limiter la population nocéenne tout en acceptant un PLUi qui prévoit la construction d'une centaine de nouveaux logements par an, ceci en tenant compte de l'obligation de constructions sociales. Il y a là une contradiction évidente et un manque de transparence dans les objectifs annoncés. Une fois de plus, nous regrettons que la question de la mixité sociale ne soit pas plus précisément et sérieusement débattue.

Nous vous invitons tous et toutes à la lecture de ce PLUi. Il est disponible sur Internet. Vous y trouverez des engagements forts pour notre avenir. Comment ces changements seront-ils accompagnés ? Si nous voulons une nouvelle organisation de notre territoire choisie et non subie, la municipalité doit apporter à tous l'aide nécessaire. Or, pour le moment, aucun projet, aucune action spécifique, n'a été présentée. Nous les réclamerons.

Pour vous écouter et échanger avec vous sur ce sujet primordial, nous viendrons à votre rencontre avant et pendant l'enquête publique. Les jours et lieux de rendez-vous vous seront communiqués en temps voulu. Vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de vos remarques sur reinventons.np@gmail.com.

Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance » Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier, Valérie Suchod, Nicolas Frémin







